Municipalité régionale de comté de
La Matanie

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Nouvelles mesures préventives contre la propagation du coronavirus
Transport adapté et collectif

Matane, le 19 mars 2020 – À partir d'aujourd'hui, le 19 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, le Service du transport adapté et collectif de la MRC de La Matanie prend de nouvelles dispositions pour éviter la manipulation d'argent comptant et les contacts prolongés entre son personnel, les chauffeurs et les usagers.

Au comptoir

- L'achat de titre de transport au comptoir de la MRC doit se faire exclusivement par carte de débit et de crédit puisque nous n'acceptons plus d'argent comptant.
- En cas d'adhésion initiale, nous invitons les personnes à remplir leur formulaire d'inscription à l'avance pour diminuer le temps passé au comptoir. Le formulaire est disponible au **www.lamatanie.ca**, sous l'onglet « Services/transport collectif ». L'inscription peut également se faire par téléphone en composant le 418 566-2001.

Dans les véhicules

- Pour éviter la manipulation d'argent et de titres de transport par les chauffeurs, les passagers sont invités à mettre leur billet ou leur monnaie exacte dans un dispositif installé à l'entrée du véhicule. Prenez note que les chauffeurs ne rendent plus la monnaie.
- Un espacement supplémentaire entre les usagers et le chauffeur est également en vigueur à bord des véhicules.

Nous rappelons que toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 doit impérativement éviter l'utilisation du service de transport collectif et adapté et utiliser des moyens de déplacement alternatifs sécuritaires.

La fréquence du nettoyage et de la désinfection des véhicules a été augmentée pour assurer la sécurité des passagers et des conducteurs et des mesures d'hygiène strictes ont été mises en place au sein de nos bureaux pour assurer la sécurité des employés et des citoyens. Bien que le service essentiel de transport adapté et collectif demeure fonctionnel et accessible à la population, il est recommandé de limiter ses déplacements à l'essentiel, comme le travail, l'épicerie et autres besoins indispensables.

-30-

Information :
Alice Fanguet
Conseillère en communications et affaires publiques
MRC de La Matanie
418-562-6734 poste 233

«Un vent de nature !»